

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2021

Convocation du 06/09/ 2021

L'an deux mille vingt, le neuf septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DELAPORTE Maire de la commune.

Etaient présents : Monsieur Philippe DELAPORTE, Madame Véronique VINOT, Monsieur Alain DEMARY, Monsieur Christophe SECACHE, Monsieur David BERTRAND, Monsieur Christophe ESNAULT, Monsieur David DUMENIEL, Monsieur Maxime PRUVOST, Madame Isabelle CUVIER, Madame Frédérique THIEBAULT, Monsieur Sébastien GUIDEZ, Monsieur Philippe LEGOIS, Monsieur Cédric SINGLE, Mme Laure LABOULAIS.

Absents : aucun

Date d'affichage : 16 septembre 2021

Secrétaire de séance : M Alain DEMARY

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des membres présents. M Alain DEMARY est désigné secrétaire de séance.

1°) Fibre optique : Intervention de Madame Carine SPALLETTI de la Société COVAGE pour l'installation de la fibre optique fin octobre 2021:

Monsieur le Maire présente Mme Carine SPALLETTI de la Société Covage en charge d'assurer et maintenir le réseau et de faire venir les opérateurs pour Somme Numérique en charge des travaux de développement de la fibre optique sur le territoire de la commune.

Madame Spaletti explique que sa société est en charge de desservir les 313 foyers répertoriés sur la commune. Elle met en garde sur le bon adressage dans la commune pour éviter les erreurs. Elle indique que la campagne de déploiement commence le 19 octobre 2021 et que la commune à l'heure actuelle est de 73 % de couverture. Le reste est en cours de réalisation.

Les utilisateurs devront prendre contact avec les opérateurs qui sont Nordnet, Cornélius Canette, Vidéofutur, ozone. Les opérateurs comme Bouygues en 2022, Free, SFR ou Orange viennent au cas par cas à la demande du client.

Mme Spaletti mettra au service de la commune des supports (flyers, des foires aux questions, une présentation PDF) à destination des usagers destinée à la communication.

Une Réunion Publique est prévue à la Salle Polyvalente par la société Covage le lundi 4 Octobre 2021 à 18h30 pour présenter le développement de la fibre optique sur la commune et répondre aux questions.

2°) Réattribution des compétences des adjoints après la démission du 1^{er} adjoint:

Monsieur le Maire indique au Conseil que Monsieur Stéphane CHOQUET pour des raisons personnelles a démissionné de son poste de 1^{er} adjoint fin juin 2021. La Préfecture a accepté cette démission cet été. Elle devient donc effective.

Monsieur le Maire donne donc lecture du courrier de démission de Stéphane CHOQUET et propose au Conseil de ne pas le remplacer et de continuer la mandature avec uniquement deux adjoints en les faisant monter d'un cran (la seconde adjointe devient la première et le troisième, le second adjoint, le poste de troisième adjoint est supprimé. Quant aux délégations du 1^{er} adjoint ils sont réparties entre les deux adjoints restants.

Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer sur cette proposition. Après délibération, le Conseil municipal par 13 voix pour et une abstention (Monsieur Philippe LEGOIS) accepte cette proposition.

Il est décidé ensuite de répartir les délégations de l'ancien premier adjoint.

Les deux adjoints se verront être Président ou suppléant des commissions municipales. Le Président de droit est le Maire.

Les commissions présidées par la première adjointe, Madame Véronique VINOT :

- Environnement, Fleurissement, Cadre de vie, Urbanisme
- Sport, Jeunesse, Centre de loisirs, Conseil des jeunes
- Action Sociale Défense, Recensement militaire, Population
- Budget Finances et vie économique
- Affaires scolaires
- Fêtes et Cérémonies, Animations culturelles

Les commissions présidées par le second adjoint, Monsieur Alain DEMARY :

- Voierie, Sécurité Routière, Sécurité Incendie, Travaux Publics, Aménagements des locaux
- Cimetière, Patrimoine
- Eau et électricité
- Action Sociale Défense, Recensement militaire, Population
- Budget Finances et vie économique
- Affaires scolaires
- Information-Communication-Journal Communal, Site Internet
- Fêtes et Cérémonies et Animations culturelles

Pour les commissions intercommunales :

- Mme Véronique VINOT en tant que 1^{ère} adjointe remplace Stéphane CHOQUET comme suppléante à la Communauté de Communes du Vimeu

Monsieur Alain DEMARY remplace Stéphane CHOQUET au SIAEP du Vimeu et à la FDE 80.

A la FDE 80, Monsieur Cédric SINGLE et Monsieur Sébastien GUIDEZ restent suppléants.

A la SIAEP du Vimeu, Monsieur David BERTRAND reste suppléant.

3°) Planification des réunions de commissions :

Monsieur le Maire évoque au Conseil les dates des prochaines réunions des commissions :

-Mercredi 15 septembre à 11h : choix des livres pour le Noël des enfants en Mairie

-Jeudi 16 septembre à 18h30 : Commission travaux

-Lundi 20 septembre 2021 à 8h30 : Commission hydraulique avec les services de la communauté de communes du Vimeu et de la Sous-Préfecture en mairie (salle du Conseil)

-Jeudi 23 septembre 2021 à 18h à la Salle Polyvalente de Valines : Présentation de la Saison Culturelle

-Vendredi 24 septembre 2021 à 14h30 Salle Polyvalente de Miannay- Réunion Taxe de séjour

-Samedi 25 septembre 2021 à 11h : Commission environnement

-Lundi 4 octobre 2021 à 18h30 : Réunion Publique pour l'installation de la Fibre

-Mardi 12 octobre 2021 : Réunion avec API Restauration à 18h30 Salle du Conseil de Miannay-

-Vendredi 15 octobre 2021 à 18h30 : Remise des prix Concours Maisons Fleuries

-Samedi 16 octobre 2021 à 8h30 : Opération Brioches

-Jeudi 21 octobre 2021 à 18h30 : Conseil municipal

-Jeudi 11 novembre 2021 à 11h : Cérémonies du 11 Novembre

Ce tableau de rappel ne tient pas compte des futures réunions avec les associations

4°) Subvention Association Miannay-Lambercourt Multi-loisirs:

Monsieur le Maire évoque la création d'une nouvelle association : Miannay-Lambercourt Multi loisirs qui propose des activités dans le domaine des loisirs et du sport. Cette association a fait une demande de subvention pour les aider à commencer les activités.

Après délibération, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour et 2 abstentions (Christophe SECACHE et Philippe LEGOIS) de verser le montant de 300 €.

5°) Divers:

-Autre point :

- Monsieur le Maire indique au Conseil que les élus du RPI Quesnoy le Montant , Cahon Gouy et Miannay lors de la réunion du RPI du 26 aout 2021 ont décidé d'augmenter le prix du repas de cantine de 3.40 € à 3.50 €. Après délibération, le Conseil Municipal approuve ce changement de tarif au 1^{er} septembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse des membres du conseil n'étant intervenue, la séance est levée à 19 heures 45

Conseillers Municipaux	Présents /Absents	Signature
Philippe DELAPORTE	Présent	
Véronique VINOT	Présent	
Alain DEMARY	Présent	
Christophe SECACHE	Présent	
David BERTRAND	Présent	
Christophe ESNAULT	Présent	
David DUMENIEL	Présent	
Maxime PRUVOST	Présent	
Isabelle CUVIER	Présente	
Frédérique THIEBAULT	Présente	
Sébastien GUIDEZ	Présent	
Philippe LEGOIS	Présent	
Cédric SINGLE	Présent	
Laure LABOULAIS	Présente	